

**RECRUTEMENT D’UN CABINET NATIONAL POUR ADRESSER LES QUESTIONS FONCIERES ET SECURISER LES SITES DES ENTREPREPRISES DES JEUNES ET FEMMES BENEFICIAIRES DE PDAB**

**N°PNUD/IC/PDAB/ 01/01/2021**

Date : 14/01/2021

Pays : BENIN

**Description de la mission** : Recrutement d’un cabinet national pour adresser les questions foncières et sécuriser les sites des entreprises des jeunes et femmes bénéficiaires de PDAB

**Nom du projet** : Projet de Développement de l’Agrobusiness au Bénin (PDAB)

**Durée de la mission/services (le cas échéant)** : 60 hommes-jours répartie entre l’Expert principal et l’Expert associé**.**

L’offre doit être soumise à l’adresse suivante

**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**Lot 111 Zone Résidentielle Cotonou**

**M. Le Représentant Résident.**

**Tél : 21.31.30.45/21.31.63.62**

ou par courrier électronique à l’adresse **offreprocurement.ben@undp.org** au plus tard **le 29/01/2021 à 11 h 00**. Dans ce cas aucun envoie ne peut dépasser 5Go et plusieurs envoies sont autorisés.

Toute demande d’éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l’adresse [offreinfo.ben@undp.org](mailto:offreinfo.ben@undp.org) . *L’entité chargée du recrutement au PNUD* répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l’auteur de la question.

**1. CONTEXTE**

Le Projet de Développement de l’Agrobusiness au Bénin (PDAB), en cherchant à bâtir ce mécanisme, vise la résolution de la problématique de l’emploi des jeunes et des femmes à travers la valorisation du potentiel agricole du pays. Ceci par la promotion des chaînes de valeur (CVA) identifiées dans le PAG en lien avec la mission des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA). Le Projet envisage donc le développement d’une stratégie holistique d’accompagnement post formation pour assurer la viabilité et la durabilité des entreprises créées.

Le Projet accompagne une première vague de 450 jeunes et femmes entrepreneurs au financement, répartie dans les 7 Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA). Après des formations sur différentes thématiques notamment le Cluster et outils de gestions comptable et financière d’une entreprise, les entreprises sont engagées dans un processus allant de la formalisation au montage d’un plan d’affaires en passant par l’établissement des états financiers. Actuellement, 411 disposent d’un Plan d’affaires crédible. Mais ces derniers présentent des situations foncières assez diverses. A un moment où les crédits s’apprêtent à être mis en place pour le développement des plans d’affaires, il est impératif de rechercher les stratégies foncières qui permettent de sécuriser les investissements envisagés. La dernière session du Comité Technique de Gestion s’est penchée sur la question et a demandé son urgente résolution.

Les présents TDR sont conçus pour identifier **un Cabinet** national capable d’aider à adresser les questions de sécurisation foncière qui se posent à chacun des entrepreneurs bénéficiaires du PDAB.

**2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS**

L’objectif général est d’adresser efficacement les problèmes fonciers et les questions de sécurisation foncière qui se posent aux entreprises bénéficiaires du PDAB et de proposer les outils à mettre en place afin de sécuriser les investissements prévus dans les différents plans d’affaires.

Pour des informations détaillées, veuillez, vous reporter à l’**annexe 1**, ci-dessous

**3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES POUR LES EXPERTS DU CABINET**

I. Qualifications académiques

**Consultant Principal**

Être titulaire d’un diplôme de niveau minimum BAC + 5 en sciences juridiques ou tout autre diplôme équivalent et disposer d’expériences avérées dans le domaine du foncier et de la sécurisation des droits fonciers en milieu rural et urbain.

**Consultant Associé**

Le consultant associé doit Il devra :

Être titulaire d’un diplôme universitaire de niveau BAC+5 en Agronomie, Agroéconomie, Planification agricole ou du développement ou tout autre domaine connexe et disposer d’expériences avérées dans le domaine du foncier et de l’économie agricole.

II. Années d’expérience : **Voir TDR**

III. Compétences : **Voir TdR**

**4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L’OFFRE**

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre technique : Voir TdR

2. Offre financière : Voir TdR

3. CV personnel, en y incluant les expériences similaires et au moins 3 références à mentionner.

**5. ÉVALUATION**

**Les Cabinets seront évalués comme suit :**

*Analyse cumulative*

*En utilisant cette méthode d’évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :*

1. *Efficace/conforme/acceptable, et*
2. *Comme ayant’ reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d’un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

*\* Poids des critères techniques  : 70%*

*\* Poids des critères financiers  : 30 %*

*Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur 100 au point a) seront pris en compte pour l’évaluation financière*

**Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE disponible sur le site du PNUD à l’adresse :** <http://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/operations/procurement/>